DLP - 2-10-80374277

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant [redacted] J. THIAULT

BULLETIN N° 184 (28/80) du 1er OCTOBRE 1980
-=-

VIGNE

POURRITURE GRISE

Les pluies survenues depuis le 18 Septembre, et les brouillards matinaux de ces derniers jours, ont amené un développement très rapide du botrytis. Les vignes où les grappes étaient les mieux formées, souvent attaquées par les vers de la grappe, sont particulièrement atteintes.

Dans ces conditions, et compte tenu de la date tardive des vendanges cette année, toutes les vignes devront recevoir le 4ème traitement de protection anti-botrytis. Nous rappelons toutefois que les produits préconisés ont essentiellement une action préventive, et que ce dernier traitement aura une efficacité limitée si les applications précédentes n'ont pas été faites (voir bulletins des 10.7, 5.8, 19.8, 1.9, 19.9.).

Ce 4ème traitement s'effectue en principe 3 à 4 semaines avant la récolte; il convient de respecter les délais d'emploi : 15 jours pour iprodione (Rovral) et 21 jours pour procymidone (Sumisclex)et vinchlozoline (Ronilan).

COLZA

GROSSES ALTISES

Les altises semblent plus actives que les années passées. Sachant qu'en cas de fortes attaques, le traitement de semences au méthiocarbe risque d'être insuffisant, surveiller les vols (cuvettes jaunes) et observer la présence des morsures sur les cotylédons. En cas de nécessité, effectuer une pulvérisation soit à base de parathion (250 g. de m.a/ha) soit de préférence avec du RIPCORD 5 (à base de cyperméth ine) à raison de 0,5 l. de produit commercial à l'hectare : ce produit a montré une meilleure rémanence que le parathion dans nos essais.

DESHERBAGE ANTI-GRAMINEES

Les indications de notre bulletin du 19 Septembre se confirment : les repousses de céréales sont très abondantes cette année. Pour éviter une concurrence précoce au colza, et pour limiter les risques vis-à-vis de la jaunisse nanisante de l'orge, il faut s'efforcer de détruire ces repousses le plus tôt possible.

Dans les cas les plus graves, on peut employer le Fervin, utilisable quel que soit le stade du colza, avec une dose qui peut être réduite jusqu'à 0,5 l. de produit/ha (avec 3 l.d'huile).

A condition d'attendre le stade deux feuilles vraies, on peut également utiliser le dalapon (nombreuses spécialités) à 2500 g de matière active, ou le propyzamide non associé au diuron (Kerb 50 W à 1,5 Kg/ha). Mais si un desherbage de présemis a été fait, le dalapon ne peut être employé (risques de réduction du rendement par phytotoxicité), et la dose de Kerb 50 doit être ramenée à 1 Kg/ha.

P. 421

LA JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Ce texte, qui présente les préconisations en matière de lutte contre la "jaunisse nanisante de l'orge" pour l'automne 1980 a été rédigé conjointement par l'Institut National de la Recherche Agronomique, le Service de la Protection des Végétaux, l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages et l'Association de Coordination Technique Agricole.

Les orges, les blés et les avoines peuvent être attaqués par différents virus dont le plus important est celui de la "jaunisse nanisante de l'orge".

Les dégâts provoqués par cette maladie sont caractérisés à la fois par leur sévérité (certaines parcelles atteintes doivent être retournées) et leur grande irrégularité selon les années et les régions.

I - MODE DE TRANSMISSION

Cette maladie est transmise par les diverses espèces de pucerons des céréales parmi lesquelles Rhopalosiphum padi est le principal vecteur lors des contaminations d'automne. Celles-ci s'effectuent par l'intermédiaire d'ailés qui ont séjourné sur les réservoirs de virus situés parfois à plusieurs kilomètres (repousses de céréales, maïs, autres graminées). Les aptères disséminent ensuite la maladie dans la parcelle.

II - SYMPTOMES - DEGATS

Dans le cas de semis précoces, les symptômes peuvent apparaître 15 jours à 1 mois après l'inoculation. Dans les autres cas, ils peuvent ne se manifester qu'en fin d'hiver. Ils deviennent très nets surtout à partir du début de la montaison des céréales.

/A/ A l'automne ou en fin d'hiver on observe ainsi :
Sur les orges un jaunissement, sur les blés un rougissement et/ou un jaunissement, sur les avoines un rougissement intense.
Ce changement de coloration débute à l'extrémité des feuilles âgées.
(attention, ces symptômes ne sont pas spécifiques de cette maladie !).

/B/ A la montaison, on constate :

- sur les orges et les avoines un nanisme qui est d'autant plus important que le nombre de pucerons virulifères a été élevé et qu'ils ont séjourné plus longtemps sur la culture. La répartition irrégulière des plantes naines donne à la parcelle un aspect moutonné. L'épiaison n'a pas toujours lieu, et, si des épis sortent, leur taille est réduite et ils sont peu fournis en grains. Ceux-ci, mal nourris, sont petits et ridés. Dans les cas extrêmes, on observe le dessèchement et la mort des plantes avant la montaison.
- sur blé, la réduction de la taille est peu marquée. C'est à l'épiaison cependant que ce symptôme est le plus visible. A cette époque également, la dernière feuille prend une couleur lie de vin.

La gravité de la maladie est fonction de nombreux facteurs souvent liés aux conditions climatiques : pouvoir infectieux des pucerons ailés, importance des populations, précocité de l'attaque (la céréale est d'autant plus sensible que les pucerons arrivent sur une culture plus jeune, avant la fin du tallage), activité et temps de présence des pucerons sur la parcelle, possibilités de récupération de la céréale.

III - LUTTE

Il n'existe pas de méthode de lutte directe contre le virus de la jaunisse. On recherchera donc à éviter l'inoculation des jeunes céréales, soit par des techniques culturales, soit par des moyens chimiques visant la destruction des pucerons vecteurs.

Les variétés de céréales actuellement cultivées sont toutes plus ou moins sensibles à cette maladie.

A) Techniques culturales :

- Eliminer rapidement toutes les repousses de céréales (aussi bien dans les chaumes que dans les jeunes cultures de colza) car elles sont d'excellents réservoirs de virus et de pucerons.
- Afin d'activer le dessèchement des cannes de maïs, les broyer dès la récolte, lorsqu'elles portent des pucerons.

.../...

- Eviter les semis trop précoces. Cette mesure est suffisante dans la plupart des cas, les levées se produisent alors à une période plus fraîche, défavorable aux vols de pucerons.
  Toutefois, en cas d'automne particulièrement doux, et très souvent dans les zones atlantiques et méridionales, les semis normaux d'orge, d'avoine et même de blé peuvent être atteints.

B) Moyens chimiques :

La surveillance régulière des cultures dès leur levée est nécessaire. Ce sont les plantes jeunes qui sont en effet les plus sensibles à cette maladie. La présence à l'automne de nombreux pucerons sur maïs, ainsi que la douceur du climat doivent inciter les agriculteurs à être particulièrement attentifs.

Les observations sont à effectuer tout particulièrement en fin d'après-midi, lorsque la température a atteint 10 à 12°C dans la journée.

Les conditions d'intervention sont variables selon l'évolution des populations de pucerons :

- Dans le cas où le nombre de pucerons est en croissance rapide (par exemple parce que le temps est doux), une intervention est justifiée. On attendra toutefois que la céréale ait atteint le stade 2-3 feuilles.
- Dans le cas où la population de pucerons stagne (par exemple par temps frais), on peut retarder le traitement au-delà du stade 2-3 feuilles, mais en aucun cas on ne laissera ces pucerons séjourner plus de 15 jours sur la parcelle.

La persistance d'action des produits peut être insuffisante en cas d'intervention trop précoce. Exceptionnellement, si l'activité des pucerons se poursuit ou reprend 15 jours environ après le traitement, une seconde application est nécessaire.

Les insecticides utilisables sont présentés dans le tableau ci-joint .

Des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et insecticides ont été observés. On évitera donc les mélanges et les applications trop rapprochées de ces deux types de produits (se renseigner auprès des firmes).

MATIERE ACTIVE	SPECIALITE-CONCENTRATION		FIRME	DOSE	PRIX INDICATIF en F/Ha H.T.
Bromophos	NEXION EC 40	360 g/l	SOVILO	1 l/ha	63
	SOVI-NEXION 25 EM	250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha	65
	RHODIANEX	250 g/l	RHODIAGRI	1,5 l/ha	65
Perméthrine (1)	PERTHRINE	250 g/l	SOPRA	0,16 l/ha à 0,24 l/ha (2)	57 à 85
	AMBUSH	250 g/l	LA QUINOLEINE		
Fenvalérate (1)	SUMICIDIN 10	100 g/l	AGRISHELL	0,25 l/ha	35
Décaméthrine (1)	DECIS	25 g/l	PROCIDA	0,3 l/ha	51

(1) Produits ayant donné des résultats intéressants dans les essais mais ne bénéficiant pas d'autorisation de vente pour cet usage (Sept. 1980) Leur utilisation est sous la seule responsabilité des agriculteurs.

(2) La dose élevée donne les résultats les plus réguliers.

SITUATION ACTUELLE en POITOU-CHARENTES

Les infestations de pucerons sont relativement faibles sur les maïs dans l'ensemble de la région. Il faut toutefois signaler des pullulations anormalement élevées dans certaines parcelles, en particulier dans le Nord de la Vienne, où des pyrethrinoïdes liquides (Decis ...) ont été utilisés contre la Pyrale, malgré nos mises en garde (bulletin n°169 du 13.5.80). D'autre part, il est à craindre que de nombreux colzas soient infestés de repousses cette année. En conclusion, s'il est encore trop tôt pour évaluer les risques, certains éléments doivent nous inciter à la plus grande prudence cette année encore, en particulier dans les zones viticoles, où les semis risquent d'être faits assez tôt (avant les vendanges).

F. 422

TRAITEMENT DES SEMENCES DE CEREALES

Le traitement des semences est absolument indispensable pour limiter les pertes dues aux attaques d'insectes ou de champignons parasites. Cette opération risque d'avoir une importance toute particulière cette année, où les poids de 1.000 grains élevés amèneront de nombreux agriculteurs à semer des nombres de grains au m2 insuffisants s'ils se basent sur les doses hectare habituelles. Un tableau des différents fongicides utilisables pour les blés sera publié dans notre prochain bulletin. Pour les orges d'hiver, le traitement fongicide devra impérativement protéger contre les maladies charbonneuses et seules deux associations sont à retenir, à l'exclusion de toute autre

matières actives et doses en g de m.a/q.	spécialités	Helmonthosporiose	charbon couvert et charbon nu
carboxine 100 + oxyquinoléate de Cu=30	Quinolate V-4-X triple *	+	+ +
thiophanate méthyl 100 + pyracarbalide 25 + mercure 3	Peltograin orge * *	+ +	+

\+ = efficacité acceptable + + = efficacité excellente

* apporte en plus du lindane (actif sur taupins)

* * apporte en plus du lindane et de l'anthraquinone (répulsif corbeaux)

Concernant la lutte contre les oscinies, nous précisons que seul le traitement de semence est efficace. Dans les conditions où les attaques sont à craindre (semis précoce, précédent luzerne ou prairie infestées de paturin et chiendent), il faudra utiliser des semences traitées avec une association apportant 100 g d'endosulfan + 40 g de lindane par quintal. Cette association sera également efficace contre les taupins et mouches grises, et aura un effet répulsif sur corbeaux. Mais pour que la protection soit bonne , il faut éviter les semis profonds.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

On nous signale fréquemment des attaques en toutes régions. Poursuivre la protection sans interruption jusqu'à un prochain avis.

DIVERS

PROCESSIONNAIRE DES PINS

Nous vous demandons de bien vouloir noter que le Dimilin s'emploie à 300 g/ha en traitement aérien et non à 600 g/ha comme nous l'avions indiqué par erreur dans notre précédent bulletin.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 1er Octobre 1980
Précédente Note : Bulletin n° 183 du 19.9.80
N° du papier de presse : 535 AD.